

## Questions au Feuilleton

**L'hon. John Turner (ministre des Finances):** Les demandes de prêt effectuées en vertu de régimes de prêts garantis sont présentées directement aux banques à charte ou à d'autres prêteurs désignés. Le gouvernement n'inscrit dans un registre central que les prêts accordés en vertu de la garantie, et aucune donnée n'est disponible sur le nombre de demandes qui ont été présentées aux prêteurs.

## LES VERSEMENTS DE PÉRÉQUATION

Question n° 1775—**M. Reynolds:**

Selon le communiqué publié dernièrement par le Conseil du Trésor en date du 19 février 1975, la somme supplémentaire de 414 millions de dollars s'appliquant à d'autres versements de péréquation sera-t-elle ventilée par province comme l'a été le montant de \$1,986,000,000?

**L'hon. John N. Turner (ministre des Finances):** La dépense de 414 millions de dollars mentionnée dans le communiqué du Conseil du Trésor qui accompagnait les prévisions budgétaires pour 1975-1976 se rapporte aux dépenses spécifiées aux pages 8 à 18 de ces prévisions. Ces dépenses sont les suivantes: Rajustements de la péréquation des années antérieures \$60,000,000; Paiements de la Partie V, part provinciale de l'impôt payé aux termes de la Partie IX de la Loi de l'impôt sur le revenu \$14,000,000; Paiement de la Partie IV, garantie de recettes \$340,000,000; Total \$414,000,000. La ventilation de ces paiements par province n'est pas disponible actuellement. Vers la fin de l'année financière 1975-1976, les comptes publics des provinces, le ministère du Revenu national, et Statistique Canada offriront des renseignements qui permettront de déterminer les paiements fédéraux qui reviennent à chaque province.

## \*L'ÉMISSION DE RADIO-CANADA «SOME HONOURABLE MEMBERS»

Question n° 1791—**M. Coates:**

1. Combien d'émissions de la série «Some Honourable Members» ont été diffusées au cours de l'actuelle saison de télévision?

2. a) Quelle est la formule de cette émission, b) vise-t-elle à faire connaître les députés autres que les chefs de partis politiques et les ministres?

3. Y a-t-il eu un changement de politique au sujet du mode de présentation de l'émission depuis ses débuts et, dans l'affirmative, qui a décidé de ce changement et quand?

4. Depuis le début de la présente saison de télévision, combien de fois a) des députés qui ne sont pas chefs de parti ou ministres ont participé à cette émission, b) des chefs de parti ou des ministres ont été les seuls participants, c) des ministres et des députés y ont participé ensemble?

5. Combien de temps a été alloué aux membres de chaque parti politique au cours de la présente saison de télévision?

6. Quels députés ont participé à chacune des émissions au cours de la présente saison?

7. La Société Radio-Canada surveille-t-elle cette émission pour assurer un certain équilibre politique et a) dans l'affirmative, qui effectue ce contrôle, b) sinon, pourquoi?

**M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** En raison de la longueur de la réponse à la question n° 1791, marquée d'un astérisque, je me demande s'il n'y aurait pas lieu de la faire imprimer au hansom comme si elle avait été donnée oralement?

**M. l'Orateur:** La Chambre y consent-elle?

**Des voix:** D'accord.

[Note de l'éditeur: Cette réponse se lit ainsi:]

La Société Radio-Canada me transmet les renseignements suivants: 1. 21.

[M. Marshall.]

2. a) Émission d'échange de vues entre l'animateur, M. Patrick Watson, et un, deux ou trois députés, avec, parfois, de courtes séquences filmées. b) Oui.

3. Oui, le mode de présentation a été modifié pendant la présente saison afin de permettre plus de latitude dans le choix des invités. L'émission ne se borne plus à mettre à contribution un membre de chaque parti comme c'était le cas la dernière saison. Cette décision a été prise avant le début de la présente saison par les programmeurs du réseau de télévision anglaise de Radio-Canada.

4. a) 14 (y compris un sénateur). b) 6. c) 2.

5. Il n'a pas été «alloué» de temps à tous les partis politiques. Les libéraux ont participé à 16 émissions, les conservateurs progressistes à 13 (l'un d'eux était un sénateur), le nouveau parti démocratique à 9 et crédit social à 1.

6. Hon. Eugene F. Whelan, Simma Holt, Ray Hnatyshyn, Andy Hogan, James McGrath, Norm Cafik, Lorne Nystrom, Bill Rompkey, Jake Epp, John Rodriguez, Iona Campagnolo, Sénateur Grattan O'Leary, Peter Bawden, Robert Kaplan, Hon. Donald Macdonald, Hon. Alvin Hamilton, T. C. Douglas, John Roberts, Robert Wenman, W. A. Peters, Mark MacGuigan, Jack Marshall, Ed Broadbent, Hon. Robert L. Stanfield, Réal Caouette, Hon. Marc Lalonde, Ed Lumley, Elmer MacKay, Stuart Leggatt, Hon. Warren Allmand, Eldon Woolliams, Tony Abbott, Hon. Jean Marchand, Dean Whiteway, Les Benjamin, Hon. Otto Lang, Ron Huntington, Stanley Schumacher.

7. Cette série d'émissions visait et a réussi à refléter au mieux la force relative des partis. Son contenu relève des principaux agents d'affaires publiques du réseau de télévision anglaise.

## LE COMITÉ CONSULTATIF SPÉCIAL DU CABINET CHARGÉ DE LA SÉCURITÉ

Question n° 1809—**M. Rodriguez:**

1. Quelles sont les structures du Comité consultatif spécial du Cabinet chargé de la sécurité et des renseignements et quels en sont les membres?

2. Quand le Comité se réunit-il?

3. a) Quel est son statut législatif, b) sa position par rapport à la directive n° 35 du Cabinet?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** 1. et 2. Les renseignements demandés ne peuvent être déposés par le gouvernement. On ne divulgue habituellement pas la composition, la structure ni les méthodes de travail des comités interministériels.

3. Ce comité n'est pas constitué en vertu d'une loi spéciale; il s'inscrit plutôt dans le processus normal d'administration. Son existence ne découle pas précisément de la directive n° 35 du cabinet, mais il remplit une fonction consultative quant aux principes et méthodes se rapportant à la sécurité en général.

## LES TITRE ET POSTE OFFICIEL DE M. C. S. YARNELL

Question n° 1811—**M. Rodriguez:**

1. Quels sont le titre et poste officiel de M. C. S. Yarnell?

2. Quelles compétences possède-t-il pour occuper ce poste?

3. A-t-il déjà été a) étudiant, b) instructeur, à l'Académie internationale de police de Washington, D.C., et, dans l'affirmative (i) quand et (ii) quel poste occupait-il au sein des Forces armées canadiennes ou de tout autre organisme gouvernemental?